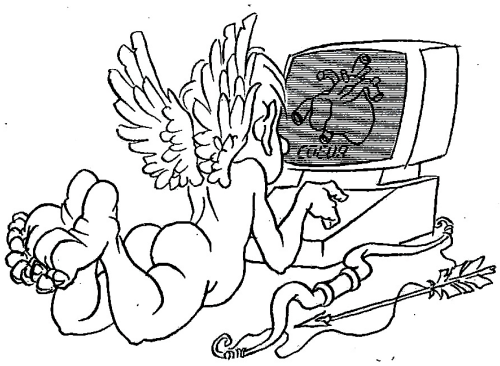

JANVIER 2011

Risques majeurs à la DDFIP ARDECHE

Depuis l'annonce, en octobre 2007, de la fusion globale de la DGI et de la DGCP, et bien qu'opposée à celle-ci, l'Union Snui-Sud Trésor s'est toujours efforcée, dans la durée, de porter dans un esprit constructif, les revendications des personnels.

La création juridique de la DDFIP de l'Ardèche depuis le 17décembre dernier est l'occasion de faire le point sur notre situation d'agents DGFIP face à la politique d'appauvrissement des services publics.

Il est nécessaire de rappeler à tous que la fusion DGI-DGCP était une décision présidentielle donc une décision politique où la France s'engageait dans une politique libérale de suppressions massives d'emplois publics qui devait réduire significativement les dépenses de l'Etat.(La « rupture »).
Ce qui déterminait donc l'opposition de Snui-Sud Trésor : Oui à une réforme guidée par l'intérêt supérieur de la nation et lisible par le citoyen, Non à une réforme liée à des intérêts conjoncturels fussent-ils de supprimer des emplois.
Ne refaisons pas l'Histoire, mais il n'existe aucun pays au monde qui ait adopté la formule de regroupement dans une seule administration des missions fiscales et de dépense publique !!!

Le contexte de défiance, de dénigrement et de pensée simplificatrice s'est clairement affiché à notre égard lors de l'intervention du président de la République à Cahors, le mardi 08 avril 2008 :
<< C'est quand même une idée bizarre que celle qui constitue à faire que, depuis cinquante ans, les fonctionnaires qui perçoivent l'impôt, appartiennent à une administration différente de ceux qui la calculent. 80000, d'un côté, 60000, de l'autre. (…) Tenez-vous bien, il fallait même un concours pour passer de l'administration de la DGI à l'administration de la Comptabilité Publique. Ceux qui ont inventé cela sont forts. Ils sont peut-être forts mais nous avons décidés d'y mettre un terme. >>

La réalité était autre : à la DGI, 76000 agents géraient, contrôlaient et recouvraient la plupart des impôts d'Etat et locaux. A la DGCP 54000 agents effectuaient la gestion et le contrôle de la dépense publique et des finances locales. Parmi eux, 10% effectuaient le recouvrement des impôts des particuliers.

LA CASTANHA

Responsable publication : SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES-07, Boite 29 80 Rue de Montreuil - 75011 Paris

Depuis, la diffusion d'une idéologie anti-fonctionnaire s'est propagée et dégénère en un dénigrement du service public.
Après Valls et les 35 heures, Christian Jacob (ministre de la fonction publique de 2OO5 à 2007) président du groupe UMP à l'Assemblée Nationale propose de remplacer « l'emploi à vie » par des « contrats d'objectifs » d'une durée maximale de 10 ans et cela devait concerner les cadres !
(Déjà, dans l'armée des « officiers sous contrat » peuvent être recrutés de 5 à 8 ans renouvelables pendant 15 ans pour les fonctions d'encadrement.)

Les postes de A+ vont-ils être réservés aux managers du privé sous contrat dans un futur proche ?
La hiérarchie DGFIP va-t-elle sortir de son envoûtement ?

En 2011, l'engagement présidentiel de retour de 50% des économies induites par le non remplacement d'un départ sur 2 (2 départs sur 3 ne sont pas remplacés à la DGFIP) à la retraite est maintenu.
Soit plus de 60 millions d'euros qui devraient revenir aux agents MAIS, à quels agents et pour quelles fonctions ?
Car la catégorie C a perdu plus de 20% de ses effectifs depuis 2006 (- 11953 ETPT) et est loin d'avoir bénéficié d'une promotion catégorielle pendant que sur la même période, la catégorie A+ a crû de 47% (+901 ETPT).
Pendant ce temps, le système informatique Copernic a un coût supérieur à 2 milliards d'euros et ne fonctionne même pas correctement (dysfonctionnement télé-procédures, télé-TVA). Le coût du progiciel de gestion intégré budgétaire et comptable (CHORUS) ou de HELIOS n'est pas communiqué !

Si entre 2003 et2010, l'inflation a progressé 2 fois plus vite que le point d'indice des fonctionnaires, aujourd'hui, en 2011 le gel de nos salaires conduira à une baisse de nos rémunérations par l'augmentation de la cotisation des pensions (8,12% au lieu de 7,85 pour 2011).

Rappelons que cet alignement du taux de cotisation retraites sur celui du secteur privé n'a pas été accompagné de l'harmonisation de l'assiette. Ainsi les fonctionnaires ne verront toujours pas leurs primes intégrées dans le calcul du montant de leur pension (exception faite d'une partie obligatoire dans un fonds de pension, la RAFP). La raison est simple : budgétaire, notamment pour nous, DGFIP, qui verrions mécaniquement grossir nos pensions retraites de façon conséquente. Bien évidemment tout cela serait « parfaitement irresponsable ».

L'idéologie qui sous-tend la réforme des retraites est simple à comprendre : la taxation des hauts revenus rapportera environ 230 millions d'euros et les mesures d'Âge (62 ans pour l'âge légal du départ à la retraite et 67 ans pour l'âge de la retraite à taux plein) permettront d'économiser 19 milliards d'euros ! D'un côté, un pourboire, de l'autre, le coup de bambou. INJUSTICE !!!
Comme l'indiquait une pancarte pendant les manifs, « Pénurie de Vérité = essence du gouvernement ».

En Ardèche, le non remplacement de 2 départs sur 3 à la retraite rend déjà la situation vraiment critique et même la qualité de l'accueil n'est plus garantie aussi bien dans les SIP que dans les trésoreries de proximité.
En envisageant de supprimer un emploi C à ANNONAY, dans le SIP le plus chargé en réception du département (accueil physique, téléphonique, par courriel et courrier), la nouvelle DDFIP 07 tourne délibérément le dos à un service optimisé à l'usager tel qu'il va nous être demandé avec le « référentiel Marianne » (qui remplace le programme PVFI).

En 2O11, la filière Gestion Publique perd 3postes de B/C et 1 poste de A, la filière Fiscale supprime 8 postes C et crée 2 A et 2 B. Rien ne va plus !

De plus, les propos du nouveau directeur, M MASMEJEAN, sur d'éventuelles restructurations avec la question du nombre de petits postes comptables, ajoutent à l'écœurement ! (cf. convention des cadres A à St Privat).
Tout cela correspond de plus en plus à une politique de démantèlement du service public.

Ce travail de sape insidieux ne facilite pas l'exercice de nos missions qui se font dans des conditions indignes d'un service public de qualité au service notamment d'une meilleure justice fiscale. Les charges s'accumulent, les conditions de travail sont très détériorées

Combien de temps cela peut-il décemment durer ?.

Le Teil, le 11 janvier 2011, 11Heures 11

« J'étais partisan du non, mais face à la montée du non, je vote oui. » (Manuel Valls)